

LE PLAN DE TRAVAIL UFICT À QUOI ÇA SERT ?

Notre activité syndicale est bouleversée en permanence par l'actualité. Un plan de travail sert à fixer le cap pour une activité continue et structurante autour de la vie syndicale, les campagnes revendicatives et la gestion syndicale.

Notre activité syndicale est riche et conséquente, mais l'actualité revendicative la bouleverse en permanence au quotidien, laissant trop souvent un goût amer aux militants avec cette impression de ne pas avoir fait ce qui était prévu... Un jour il faut organiser un appel à la grève, un autre recevoir des salarié·e·s en colère dans le local syndical après l'annonce d'une réorganisation, préparer des réunions improvisées... le temps passe vite et les syndicats sont comme orphelins d'une activité continue et structurante, en étant parfois partout et nulle part, au risque de laisser les autres organisations syndicales occuper le terrain.

Reconquérir le terrain perdu

D'élections en élections, nous ne parvenons pas de manière probante à inverser la courbe de nos résultats. D'années en années nous constatons, sur certains périmètres, l'érosion du nombre de nos adhérent·e·s, ce qui est inquiétant pour notre avenir.

Partant de ces constats, et pour reconquérir le terrain perdu, il est primordial de se déployer, s'organiser et inscrire nos actions dans la continuité pour être plus

Etre plus efficaces
dans notre
proximité aux
salarié·e·s

efficaces dans notre proximité aux salarié·e·s.

C'est dans cet esprit que, depuis des années, l'Ufict met à disposition des syndicats un plan de travail que chacun doit adapter à sa réalité. C'est le seul outil qui permette de fixer un cap sans trop se laisser déborder par l'actualité, de structurer l'activité syndicale et de la planifier sur un semestre et ainsi lui donner un sens et une cohérence dans le temps.

Ce plan de travail n'a pas vocation à être appliqué à la lettre par tous les syndicats ou sections. Car leurs réalités sont bien différentes au regard des forces militantes, des régions, des structures et des entreprises de chaque bassin d'emploi. Le plan de travail est un document qui doit faire l'objet d'un débat démocratique au sein de chaque organisation, afin que chacun puisse y apporter son regard et que tous les militant·e·s y trouvent leur place pour participer à sa réalisation.

Le plan de travail s'articule autour de trois axes : la vie syndicale, les campagnes revendicatives et la gestion syndicale.

Une vie syndicale active au quotidien

Prendre soin de la vie syndicale, de nos structures, est essentiel pour que notre volonté de syndiqué·e·s acteur·rice·s et décideurs soit une réalité. Ainsi, il est nécessaire d'organiser des réunions régulières de syndiqué·e·s afin d'échanger sur la réalité du travail et réfléchir collectivement au niveau d'engagement des uns et des autres au regard de leurs contraintes et disponibilités. Retisser aussi des liens parfois distendus entre les syndiqués et le syndicat, contribue à redonner du sens au fait d'être syndiqué·e.

Formation des militants, démocratie dans nos instances, renouvellement du corps militant ne doivent pas être oubliés. Et si tout n'est pas à formaliser dans un plan de travail, certains thèmes comme la formation ou le lien avec les syndiqué·e·s y ont toute leur place.

Des campagnes revendicatives inscrites dans le temps

Ces campagnes traitent de sujets qui touchent directement les salarié·e·s dans leur vie professionnelle et s'inscrivent sur des temps longs, plusieurs mois, voire davantage. Les temps forts comme des journées d'étude, de consultations et de colloques sur ces différentes campagnes figureront dans le plan de travail, comme cela a été le cas pour la campagne managers de proximité ou droit à l'expression.

Un plan de travail que chaque syndicat doit adapter à sa réalité

Une gestion syndicale au service de l'efficacité

Constituée par un ensemble de tâches, perçues parfois comme rébarbatives du fait de leur caractère administratif, la gestion syndicale est essentielle notamment du point de vue financier (trésorerie). Cependant,

organisée et gérée dans le temps, c'est une condition sine qua non d'une activité syndicale efficace. En effet, seule la mise à jour régulière des fichiers d'adhésions et de diffusions des communications sont des gages d'atteinte des objectifs et d'une trésorerie équilibrée. De plus, ces éléments de recensement des salarié·e·s permettent aussi de tenir à jour la cartographie des salarié·e·s et des syndiqué·e·s, élément stratégique pour le déploiement.

C'est par cette gestion rigoureuse que le déploiement sera régulier et efficace et que s'établira ce lien de confiance entre le.la militant.e de terrain et les collectifs de travail. C'est un moment d'écoute et d'échange privilégié avec les salarié·e·s. Il se concrétise notamment par la distribution de communications sur des sujets d'actualité, pour donner de l'information et engager la conversation, pour percevoir de quelle manière chaque salarié.e vit concrètement son travail. Dans ce contexte la consultation constitue également un outil de déploiement qui a fait ses preuves.

Aller à la rencontre des salarié·e·s est donc un moment privilégié au cours duquel notre pertinence doit être aiguisée. L'organisation dans le temps de la vie syndicale, des campagnes revendicatives et de la gestion syndicale détermine donc le plan de travail. On peut donc affirmer que ce dernier a pour objectif de mettre à disposition des militant·e·s, de manière structurée, des outils et informations pour être plus efficaces dans notre déploiement vers les salarié·e·s. ■



L'Ufict-CGT, un espace de confiance pour agir

Plan de travail national 1^{er} semestre 2019

Tous les documents sont disponibles sur le nouveau site de l'Ufict <https://ufictfnme.fr/>

VIE SYNDICALE

- ▶ Animation régionale
- ▶ Participation aux réunions de syndiqué·e·s
- ▶ Suivi et relance des campagnes, tracts
- ▶ Formation syndicale d'accueil
- ▶ Suivi des syndicats : statuts, congrès, militants

FORMATIONS UFICT

Animer un collectif Ufict Continuer à proposer ce stage à la maille d'un syndicat, d'une région ou national.
+ Bilan « un an après » à prévoir

Formation d'accueil Poursuivre son déploiement

FORMATION SYNDICALE

Membres des instances et régionaux

Catalogue de formations Ugict (<http://www.ugict.cgt.fr/formation>)

Formations CGT (<http://www.formationsyndicale.cgt.fr/>)
FNME (http://www.militant.fnme-cgt.fr/intranet/index.php?view=liste_menu&menu=47)

ÉLECTIONS CSE : IRSN en novembre 2019 IEG en novembre 2019

